PROVINCE DE Brabant wallon

-

Arrondissement de Nivelles

-

Commune de Beauvechain

Enquête publique régionale

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre du règlement (UE) n°1143/2014, un projet de plan d'action visant à prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes, à la demande du Gouvernement wallon, sont soumis à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
10 novembre 2026	**16 novembre 2026**	**Administration communale de Beauvechain, service environnement, Place Communale, 3, jusqu'au 31 décembre 2026 inclus. La séance de clôture aura lieu de 11h à 11h30.**	Vincent Bulteau, Conseiller en environnement Tél. : 010/ 86.83.13

Le dossier est consultable à l'Administration communale de Beauvechain, Place Communale, 3 à 1320 Beauvechain, à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, lors de l'ouverture normale du service, à savoir du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 13h30 à 16h00 sur rendez-vous.
La permanence peut être prolongée le mercredi jusque 20h. En ce cas, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Vincent Bulteau, Conseiller en environnement, tél : 010 86 83 13, courriel : enquetespubliques@beauvechain.be ou à défaut, auprès du Collège communal.

Les documents sont également consultables sur le site :
https://environnement.wallonie.be/actualite/enquete-publique-especes-exotiques-envahissantes-eee

Le questionnaire en ligne doit être complété **avant** le 31 décembre 2026.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet, à savoir Madame Véronique Vanden Bulcke, Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme. Les observations verbales seront également recueillies lors de la séance de clôture qui se tiendra le 31 décembre 2026, de 11h à 11h30, à l'adresse ci-dessus.

Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne sur le site internet, par mail ou par courrier à l'attention du Collège communal et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPWARNE :

Via courriel : invasives@spw.wallonie.be
Via courrier : Direction de la Nature et des Espaces Verts,
Avenue Prince de Liège, n°7 – 5100 JAMBES.

Beauvechain, le 06 novembre 2026.

Par le Collège,

La Directrice Générale ff,

Mélanie LOGIST

COMMUNE DE BEAUVECHAIN BRABANT WALLON

La Bourgmestre,

Carole GHIOT

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces documents sont soumis à enquête publique en vertu du livre I[er] du Code de l'Environnement